

# MOSAÏQUE

Revue Panafricaine des Sciences Juridiques Comparées



Numéro 019



# Mosaïque

Revue panafricaine des  
sciences juridiques comparées

Numéro 019

## SOMMAIRE

	Accueil
	Préliminaires
	Table des matières
	Recherche
	Aide

**AFRIQUE : ET SI LE CRÉPUSCULE DES LIBERTÉS  
PUBLIQUES RECOMMENÇAIT?**

**LA PARTICIPATION AU CRIME EN DROIT CAMEROUNAIS**

**REGARD CRITIQUE SUR LES SANCTIONS PÉNALES DES  
MANQUEMENTS AUX DEVOIRS ENTRE ÉPOUX AU  
CAMEROUN**

**LA DIMENSION CONSTITUTIONNELLE DE LA PROCÉDURE  
DE REMBOURSEMENT DU CORPS DU DÉLIT AU TRIBUNAL  
CRIMINEL SPÉCIAL AU CAMEROUN**

**L'INEXÉCUTION DES DÉCISIONS DU JUGE ADMINISTRATIF  
PAR L'ADMINISTRATION ACTIVE AU CAMEROUN :  
RÉFLEXION SUR LES CAUSES DU PROBLÈME À LA LUMIÈRE  
DE LA RÉFORME DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DE  
2006**

**CONSTITUTION ET VIE POLITIQUE EN AFRIQUE  
SUBSAHARIENNE**

**NE**  
**NA**  
NOUVELLES  
ÉDITIONS  
NUMÉRIQUES  
AFRICAINES

  
**In / Dev.**  
Consulting  
société de conseil en ingénierie du développement

## Mosaïque

# Aide à l'utilisation du livrel

### Bouton



Réaffiche la page d'Accueil et son sommaire

### Bouton



Affiche une table des matières selon le type de contenu courant

Remonte d'un niveau lors de la consultation d'une table des matières

Cliquer sur toute entrée d'un table des matières pour naviguer dans la table et le texte

### Boutons



et

Affiche la page précédente ou suivante

### Bouton



Revient à la dernière page affichée

### Rechercher dans le texte

Cliquer sur le bouton d'accueil  , puis sur le bouton de Recherche 

Taper le mot ou l'expression recherché et cliquez sur *Rechercher*.



## Mosaïque

### Imprimer

Sélectionner Fichier - Imprimer ou cliquez sur le bouton « Imprimer »

### Copier un extrait

Cliquer sur le bouton « **T** » de la barre de boutons d'Adobe Reader

Sélectionner avec la souris le texte à copier

Sélectionner dans le menu « Edition - Copier » (ou Ctrl+C)

Cliquer dans un fichier de traitement de texte

Sélectionner « Edition - Coller » (ou Ctrl+V)



## Préliminaires

**Enfin les professionnels du droit à l'honneur en Afrique !**

**Membres du comité scientifique de la revue**

**Éditeurs**



---

## Enfin les professionnels du droit à l'honneur en Afrique !

---

Vos activités universitaires, votre pratique professionnelle vous inspirent une production d'articles juridiques. Encore faut-il parvenir message URL <http://indev-consulting.com/node/138> à les insérer dans un support mondialement diffusé. La publication scientifique demeure en Afrique un véritable parcours du combattant. Or que vaut un travail demeuré confidentiel ?

Désormais, *La mosaïque « Revue panafricaine des sciences juridiques comparées »* est votre partenaire de diffusion.

### **Variété des rubriques, étendue du champ des disciplines juridiques concernées**

<http://indev-consulting.com/node/35>

### **Périodicité mensuelle**

### **Disponible simultanément en versions imprimée et numérique**

### **Comité scientifique international relevé**

[http://indev-consulting.com/presentation/comite\\_scientifique](http://indev-consulting.com/presentation/comite_scientifique)

### **Des procédures d'évaluation transparentes**

<http://indev-consulting.com/node/138>

### **Plate-forme numérique ergonomique pour soumettre un article en ligne et accélérer les processus de sélection et de diffusion.**

<http://indev-consulting.com/node/32>



## Mosaïque No017

Universitaires, chercheurs et praticiens du droit, dopez votre carrière en faisant de **La mosaïque « Revue panafricaine des sciences juridiques comparées »** un véritable outil de travail.

Rendez-vous très prochainement dans nos colonnes.



---

## Membres du comité scientifique de la revue

---

### **Pr Rachid EL HOUDAÏGUI**

- Professeur chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Tanger (Université Abdel Malek Essaadi)
- Directeur du Master Relation Méditerranéennes, Faculté de Droit Tanger
- Master Inter Universitaire Maroc-Espagnol (soutenu par le gouvernement Espagnol et parrainé par le Ministère Marocain des Affaires Etrangères).
- Professeur au Collège Royal de l'Enseignement Militaire Supérieur (Maroc, Kenitra)
- Professeur Invité à l'Université Cergy-Pontoise
- Professeur à l'Université de Paris XI
- Professeur à l'Université de la Sagesse Beyrouth
- Président de l'association marocaine des Relations Internationales et du Droit International.
- Directeur de la Revue « Paix et Sécurité Internationales ».

### **Pr Grégoire BAKANDEJA WAMPUNGU**

- Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa.
- Professeur Visiteur à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville
- Professeur Invité à l'Université Catholique de Bruxelles
- Professeur Visiteur à l'Université de Paris I, Panthéon Sorbonne
- Co Président de l'Institut Africain de Droit de l'Environnement





## Mosaïque No017

- Avocat d'Affaires aux Barreaux de Kinshasa
- Doyen Honoraire de la Faculté de Droit de Kinshasa
- Ancien Ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie.

### **Pr Nora SEDDIKI EL HOUDAÏGUI**

- Professeur en Droit des Affaires à la Faculté de Droit de Tanger et à l'Ecole Nationale de commerce et de Gestion de Tanger
- Ecole d'Enseignement Supérieure Privée et de plusieurs Ecoles d'enseignement supérieures privées(Casablanca et Rabbat)
- Secrétaire Générale de l'Association AMFEDES (Association marocaine des femmes entrepreneurs pour le développement économique et social)

### **Pr Moussa SAMB**

- Agrégé de Droit. Successivement :
- Directeur de l'Institut des Droits de l'Homme et de la Paix et Directeur du Centre de Recherche et de Documentation sur les Institutions et Législations Africaines à l'Université Cheikh Anta Diop
- Professeur Associé à l'Université de Georgetown, Washington DC et à l'Université de Fribourg Suisse
- Actuellement Directeur du Centre de Recherche et de Documentation de l'ERSUMA et Assistant Technique Principal du Projet de l'Union Européenne « Soutien aux Institutions de l'OHADA »



## Mosaïque No017

### **Pr AKELE ADAU Pierre**

- Professeur Ordinaire et Doyen Honoraire de la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa
- Chef de Département de Droit Pénal et Criminologie de la Faculté de Droit à l'Université de Kinshasa.

### **Dr DIARRAH Boubacar**

- Docteur en Droit
- Magistrat Chargé des Enseignements à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako
- Enseignant à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature ERSUMA (Porto - Novo)
- Président de la Commission OHADA du Mali
- Membre du Comité des Experts de l'OHADA
- Directeur des Affaires Juridiques et Judiciaires de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) du Mali
- Chargé d'Enseignement à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Bamako, à l'Institut National de Formation Judiciaire (INFJ), à l'Institut de Sciences Politiques de Relations Internationales et Communications (ISPRIC) et à l'Université Alfred Garçon de Bamako.

CV détaillé sur le site [www.indev-consulting.com](http://www.indev-consulting.com)



---

## Éditeurs

---

La mosaïque « *Revue panafricaine des sciences juridiques* » est un produit de la société « *Indev-Consulting* »

BOAYENENGUE Achile  
Directeur associé « *INDEV-CONSULTING* »  
Directeur de publication.

Contact : <http://www.indev-consulting.com/contact>  
<http://indev-consulting.com/document/dernier-numero>

**La version numérique de la Revue Mosaïque est publiée par :**

Nouvelles Editions Numériques Africaines (NENA)  
Sacré Cœur 1, Rond point coll. Sacré-Cœur, Lot N-822, Dakar, Sénégal  
SARL au capital de 1 320 000 FCFA.  
RC : SN DKR 2008 B878.  
[www.nena-sen.com](http://www.nena-sen.com) / <http://librairienumeriqueafricaine.com/>  
[infos@nena-sen.com](mailto:infos@nena-sen.com)

© 2019 Nouvelles Editions Numériques Africaines (NENA).  
Tous droits réservés.

Date de publication : Juin 2019  
ISBN 978-2-37918-180-1





## **Table des matières**

**Afrique : et si le crépuscule des libertés publiques recommençait?**

**La participation au crime en droit Camerounais**

**Regard critique sur les sanctions pénales des manquements aux devoirs entre époux au Cameroun**

**La dimension constitutionnelle de la procédure de remboursement du corps du délit au tribunal criminel spécial au Cameroun**

**L'inexécution des décisions du juge administratif par l'administration active au Cameroun : réflexion sur les causes du problème à la lumière de la réforme du contentieux administratif de 2006**

**Constitution et vie politique en Afrique subsaharienne**



## **Afrique : et si le crépuscule des libertés publiques recommençait?**

**Le temps de l'essor des libertés**

**Les prémices d'une restauration autoritaire**



## La participation au crime en droit Camerounais

### Introduction

#### I. Les différentes formes de participation

##### A. La participation à l'infraction achevée

1. *L'action et la coaction*

2. *La complicité*

- a. La notion de complicité
- b. Les conditions de la complicité
- c. Complicité par abstention
- d. La complicité dans les délits non intentionnels

3. *L'infraction impossible*

##### B. La participation par la seule pensée criminelle

1. *La conspiration (organisation criminelle)*

2. *La tentative de complicité*

#### II. Les effets de la forme de participation sur la peine

A. Effets de la forme de participation sur le taux de la peine encourue

B. Effet de la forme de participation sur le taux de la peine effectivement prononcée

#### III. Quelques questions particulières

A. Participation à l'activité criminelle dans les infractions commises par une catégorie de personnes

B. Participation nécessitant une intention criminelle spéciale

C. Le point sur le moment de la participation

D. L'incitation et l'apologie au/du crime

E. Réglementation nationale relative aux crimes internationaux





## **Regard critique sur les sanctions pénales des manquements aux devoirs entre époux au Cameroun**

### **Introduction**

#### **I. La cohérence des raisons du renforcement des sanctions pénales des manquements aux devoirs entre époux**

##### **A. Inventaire des manquements aux devoirs entre époux et des sanctions subséquentes**

###### *1. Les manquements aux devoirs d'ordre extrapatrimonial*

- a. La violation du devoir de fidélité
- b. Le manquement au devoir d'assistance
- c. Le manquement au devoir de cohabitation

###### *2. Les manquements aux devoirs d'ordre patrimonial*

- a. L'inexécution du devoir de secours
- b. L'inexécution du devoir de contribution aux charges du ménage

##### **B. Le fondement des sanctions pénales en la matière**

- 1. Les intentions correctives de l'inégalité homme/femme*
- 2. La volonté protectrice de l'entité conjugale*

#### **II. La question de l'applicabilité effective des sanctions pénales aux manquements aux devoirs entre époux**

##### **A. La prévalence naturelle des sanctions civiles sur les sanctions pénales**

- 1. Sur le plan procédural*
- 2. Les méfaits des conséquences psycho-sociales de la mise en œuvre de la peine pénale*

##### **B. L'échec de la judiciarisation des affects**

- 1. Le recul général de la fonction dissuasive de la peine pénale*
- 2. La complexité métajuridique des relations interpersonnelles au sein du couple*



## Mosaïque No018

### Conclusion



# **La dimension constitutionnelle de la procédure de remboursement du corps du délit au tribunal criminel spécial au Cameroun**

## **Introduction**

### **I. La présomption de constitutionnalité de la procédure de remboursement du corps du délit au Tribunal Criminel Spécial**

#### **A. La constitutionnalité de la procédure de remboursement du corps du délit au TCS in abstracto**

- 1. Le rattachement de la procédure de remboursement du corps du délit au bloc de constitutionnalité*
- 2. La procédure de remboursement du corps du délit et le contrôle de constitutionnalité des lois*

#### **B. La procédure de remboursement du corps du délit ou l'affinement de la liberté individuelle in concreto**

- 1. La procédure de remboursement du corps du délit ratione fontis*
- 2. Le primat de l'individu sur le corps social*

### **II. La démarcation constitutionnelle de la procédure de remboursement du corps de délit au Tribunal Criminel Spécial**

#### **A. La négation des principes fondamentaux de la justice pénale par la procédure de remboursement du corps du délit au TCS**

- 1. La méconnaissance des principes fondamentaux de la justice pénale*
- 2. Le délitement du rôle du juge*

#### **B. Les voies de la réforme de la procédure de remboursement du corps du délit au TCS**

- 1. Le renforcement des droits de la défense*
- 2. La nécessaire restauration de la peine dans le cadre de la procédure de remboursement du corps de délit.*

## **Conclusion**





# **L'inexécution des décisions du juge administratif par l'administration active au Cameroun : réflexion sur les causes du problème à la lumière de la réforme du contentieux administratif de 2006**

## **Introduction**

### **I. Les causes statutaires de l'inexécution des décisions du juge administratif**

#### **A. L'indépendance de l'administration, principale cause d'inexécution de la chose jugée**

##### *1. Le principe de la séparation du juge administratif de l'administration active*

- a. La consécration du principe de séparation
- b. La mise en œuvre du principe de séparation

##### *2. Les effets de l'indépendance de l'administration*

- a. L'inexécution de toute activité de substitution au juge administratif
- b. L'interdiction de prononcer des injonctions et de commander sous astreinte

#### **B. Les causes statutaires secondaires**

##### *1. Le maintien des lacunes matérielles du statut du contentieux*

- a. Le silence du législateur sur le statut des décisions de la justice administrative
- b. L'aggravation du problème statutaire par l'assimilabilité de l'acte juridictionnel à l'acte administratif

##### *2. L'insuffisante garantie du statut du contentieux au plan organique*

- a. La subordination de la fonction juridictionnelle
- b. La dépendance organique de la fonction juridictionnelle



## II. Les causes fonctionnelles d'inexécution des décisions du juge administratif

### A. Les causes se rapportant à l'activité de l'administration

#### 1. La complexité de l'opération d'exécution

- a. La difficulté de la rétroactivité des annulations
- b. La complexité des modalités pratiques d'exécution

#### 2. La résistance de l'administration

- a. La passivité de l'Administration
- b. Le mauvais vouloir de l'administration

### B. Les causes issues de la fonction législative

#### 1. La validation législative

- a. L'approche doctrinale de la théorie de la validation législative
- b. La conception matérielle de la théorie de la validation législative

#### 2. La sacralisation légale de l'autorité administrative

- a. La sauvegarde de la majesté du pouvoir
- b. La confiance en la bonne foi de l'administration

## Conclusion



## Constitution et vie politique en Afrique subsaharienne

### Introduction

#### I. La vie politique dans la constitution

##### A. La constitutionnalisation de la vie politique

1. *La détermination des dispositions constitutionnelles*
2. *La manipulation constitutionnelle du phénomène politique*

##### B. La juridicisation constitutionnelle de la vie politique

1. *Le juge constitutionnel, aiguilleur de la vie politique*
2. *Le juge constitutionnel, pacificateur de la vie politique*

#### II. La vie politique au-delà de la constitution

##### A. Les phénomènes constitutionnels

1. *La convention de la Constitution et la coutume constitutionnelle*
2. *La transition constitutionnelle*

##### B. Les phénomènes a-constitutionnels

1. *Les changements anticonstitutionnels de gouvernement*
2. *L'accord de paix, un compromis entre constitution et vie politique*

### Conclusion



## Afrique : et si le crépuscule des libertés publiques recommençait?

Par: **BOAYENENGUE Achile**  
*Directeur de publication*

Une trentaine d'années après le triomphe de la civilisation libérale sur les totalitarismes du vingtième siècle, les vicissitudes des libertés dans bien des pays du continent viennent rappeler aux plus optimistes que le combat pour la démocratie et l'État de droit est bien une œuvre sans fin. Au milieu des années quatre-vingt-dix, l'effondrement du mur de Berlin et la chute de l'Empire Soviétique entretiennent un temps l'illusion d'un grand soir démocratique baigné de paix de libertés.

---

### Le temps de l'essor des libertés

---

Partout en Afrique, se développe une législation arrimant l'exercice des libertés au régime digne de ce qu'il est convenu d'appeler « État de droit ». Alors que dans un État de police sorti des indépendances, l'interdiction est la règle et la liberté l'exception, l'encadrement légal issu du vent pluraliste inverse la logique. Désormais l'exercice des libertés est soumis à un régime de droit commun exigeant le plus souvent une simple déclaration ou exceptionnellement une autorisation préalable. Tandis que des régimes d'exception à l'instar de l'état d'urgence ou de siège sont supposés dans de rares hypothèses permettre à la puissance publique de pallier à des situations particulièrement critiques. Ainsi s'épanouissait jusque-là un socle de libertés toujours plus important. La liberté de conscience grâce à laquelle les cultes, la pensée



## Éditorial - Afrique : et si le crépuscule des libertés publiques recommençait?

sont plutôt libres; exception faite de la liberté sexuelle confrontée à des pesanteurs culturelles parfaitement compréhensibles. La liberté d'expression se traduit par une presse écrite et audiovisuelle très dynamique. Même les publications étrangères ou licencieuses envahissent l'espace continental sans une surveillance adéquate. La liberté de réunion avec son corolaire des syndicats des partis et associations de la société civile. En fin signalons aussi une liberté de circulation a priori sans limite si l'on s'en tient aux vagues migratoires qui défraient la chronique.

---

### Les prémices d'une restauration autoritaire

---

L'actualité ne donne guère de quoi pavoiser. De plus en plus, multiples prétextes sont invoqués pour restreindre les libertés. Si bien que paradoxalement, l'autoritarisme des derniers États despotiques surgis du vingtième siècle paraît désormais le modèle d'une société dirigeante en perte de repères axiologiques. Les entraves sont nombreuses (obstruction des réseaux sociaux, coupure d'internet, brouillage des émetteurs, confiscation extrajudiciaire des passeports, interdiction de manifestation). Par divers arguties, les pouvoirs instrumentalisent la procédure administrative pour faire basculer le régime déclaratif vers le régime d'autorisation préalable. Les lois antiterroristes se substituent de manière insidieuse au droit pénal général rognant le droit commun des libertés pour instituer un régime d'exception non assumé. Les milieux pensants ne sont pas à la marge de ce travail de contre révolution antilibérale. Il n'est guère rares d'apercevoir sur un plateau de télévision ou plus généralement dans l'espace public, un journaliste, un avocat, tous hier défenseurs des libertés, promouvoir la réaction. Il paraît même très savant d'affirmer que la démocratie est un piège de l'occident impérialiste pour empêcher le développement de l'Afrique. Utiliser sa liberté pour faire la



## Éditorial - Afrique : et si le crépuscule des libertés publiques recommençait?

propagande d'un régime dans lequel il n'y aurait point la possibilité de penser; telle est la contradiction de l'intellectualisme africain contemporain.

L'aventure démocratique est décidément un combat perpétuel. Le drame est que si les dictatures du vingtième s'en réclamaient ou assumaient sans complexe l'État policier, les néo despotismes africains psalmodient avec emphase le langage libéral au point de brouiller la frontière entre l'État de droit et l'État policier. Il s'agit d'un poison insidieux duquel le juriste contemporain doit pouvoir se prémunir. Tant une science juridique inspirée d'un projet axiologique autre que libéral n'est qu'une basse œuvre d'asservissement de l'Homme.

